

Milieux d'accueil bénéficiant d'un subside ex FESC, ex FSE ou halte-accueil versé par l'ONE.

Pour rappel, les structures bénéficiant d'un subside ex-Fesc, ex-Fse, ex-halte-accueil ont la possibilité :

- Soit d'intégrer le processus de transformation dès 2020 et dans ce cas, les subsides ex-fesc, ex-fse ou ex-halte-accueil seront utilisés pour financer le modèle transitoire et le modèle de destination (niveau 2 ou 3).
- Soit de ne pas intégrer le processus de transformation immédiatement et de conserver la possibilité de le faire jusqu'au 31 décembre 2022 au plus tard, tout en maintenant leurs subsides actuels. Dans ce cas de figure, leur situation reste donc temporairement inchangée.

Pour les structures bénéficiant d'un subside ex-Fesc, ex-Fse ou ex-halte accueil qui ne sont pas de type crèche, la première étape consiste en la transformation vers le modèle crèche actuel. Le subventionnement du modèle transitoire (modèle crèche actuel) sera financé avec les subsides ex-Fesc, ex-Fse ou ex-halte-accueil, déduction faite des aides à l'emploi (APE, ACS). Si ces subsides sont insuffisants pour financer complètement le modèle transitoire, l'ONE complètera jusqu'au financement complet de celui-ci.

Pour les crèches et les structures qui viennent de se transformer en crèche modèle actuel bénéficiant d'un subside ex-Fesc et/ou ex-Fse et ex-halte-accueil, le subventionnement du modèle de destination (accessibilité niveau 2 ou 3) sera financé avec le subside ex-Fesc et/ou ex-Fse et ex-halte-accueil, déduction faite des aides à l'emploi (APE, ACS).

Si ces subsides permettent de couvrir le subventionnement du modèle crèche actuel + l'équivalent des 250€ par place prévus en 2020, les 250€ par place ne seront pas octroyés en plus.

Si ces subsides sont plus importants que le subventionnement prévu dans le modèle de destination, l'excédent sera définitivement retranché.

Si le financement complet du modèle de destination est atteint avec les subsides ex-Fesc et/ou ex-Fse et ex-halte-accueil, l'obligation d'ouvrir 11h30 par jour est suspendue au moins jusqu'au 30 juin 2020. Les autres exigences liées au niveau de subside octroyé seront par contre directement d'application.